



**SOUMISSIONS PAR
TÉLÉCOPIEUR :**

Fax: (877) 558-2349

**Agence Parcs Canada
111 rue, Water est
Cornwall, ON
K6H 6S3**

**Request For a Standing Offer
Demande d'offres à commandes**

Offre à commandes individuelle et régionale (OCIR)

Le gouvernement du Canada, représenté par le ministre de l'Environnement pour les besoins de l'Agence Parcs Canada, demande, par les présentes, qu'une offre à commandes soit établie pour le compte des utilisateurs désignés aux présentes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du fournisseur /de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

**Agence Parcs Canada
111 rue, Water est
Cornwall, ON
K6H 6S3**

Title-Sujet DOC – Fournitures de matériaux de construction au Forteresse-de-Louisbourg		Date Le 21 janvier, 2015
Solicitation No. - N° de l'invitation 5P128-14-0100	Client Ref. No – N° de réf. du client	
GETS Reference No. – N° de référence de SEAG		
Solicitation Closes L'invitation prend fin – at – à 14:00 on – le 2015-03-02	Time Zone Fuseau horaire - HNE	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>		
Address Inquiries to: - Adresser toute demande de renseignements à : Lynn Kalp lynn.kalp@pc.gc.ca		
Telephone No. - No de téléphone (613) 938-5803	Fax No. – No de FAX: (866) 246-6893	
Destination of Goods, Services, and Construction: Destinations des biens, services et construction: Se reporter aux présentes.		
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur		
Telephone No. - No de téléphone : Facsimile No. - N° de télécopieur :		
Name and title of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur		
Signature	Date	

Demande d'offres à commandes
Fourniture de matériaux de construction au Forteresse-de-Louisbourg, NE
Parcs Canada

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Introduction
2. Sommaire
3. Avis de communication
4. Compte rendu

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS

1. Instructions, clauses et conditions uniformisées
2. Présentation des offres
3. Demandes de renseignements - demande d'offres à commandes
4. Lois applicables

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES

1. Instructions pour la préparation des offres

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

1. Procédures d'évaluation
2. Méthode de sélection

PARTIE 5 - ATTESTATIONS

1. Attestations préalables à l'émission d'une offre à commandes

PARTIE 6 - OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

A. OFFRE À COMMANDES

1. Offre
2. Clauses et conditions uniformisées
3. Durée de l'offre à commandes
4. Responsables
5. Utilisateurs désignés
6. Procédures pour les commandes subséquentes
7. Instrument de commande
8. Limite des commandes subséquentes
9. Ordre de priorité des documents
10. Attestations
11. Lois applicables

Demande d'offres à commandes
Fourniture de matériaux de construction au Forteresse-de-Louisbourg, NE
Parcs Canada

B. CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

1. Énoncé des travaux
2. Clauses et conditions uniformisées
3. Durée du contrat
4. Paiement
5. Instructions pour la facturation

Liste des annexes :

Annexe A	Énoncé des travaux
Annexe B	Base de paiement
Annexe C	Formulaire de déclaration d'offre à commandes
Annexe D	formulaire d'attestation

Demande d'offres à commandes
Fourniture de matériaux de construction au Forteresse-de-Louisbourg, NE
Parcs Canada

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Introduction

Le modèle de la demande d'offre à commandes (DOC) comporte six parties :

- (i) Partie 1, Renseignements généraux;
- (ii) Partie 2, Instructions à l'intention des offrants;
- (iii) Partie 3, Instructions pour la préparation des offres;
- (iv) Partie 4, Procédures d'évaluation et méthode de sélection;
- (v) Partie 5, Attestations; et
- (vi) Partie 6 :
6A, Offre à commandes, et
6B, Clauses du contrat subséquent; et
les annexes.

Partie 1: renferme une description générale du besoin;

Partie 2 : renferme les instructions relatives aux clauses et conditions de la DOC et précise que l'offrant accepte de se conformer aux clauses et conditions énoncées dans toutes les parties de la DOC;

Partie 3 : donne aux offrants les instructions pour préparer leur offre afin de répondre aux critères d'évaluation spécifiés;

Partie 4: décrit la façon selon laquelle se déroulera l'évaluation, les critères d'évaluation auxquels on doit répondre, les exigences relatives à la sécurité, s'il y a lieu, ainsi que la méthode de sélection;

Partie 5 : comprend les attestations à fournir;

Partie 6A : contient l'offre à commandes incluant l'offre de l'offrant et les clauses et conditions applicables;

Partie 6B : contient les clauses et les conditions qui s'appliqueront à tout contrat résultant d'une commande subséquente à l'offre à commandes.

Les annexes comprennent l'Énoncé des travaux, la Base de paiement et toute autre annexe.

Demande d'offres à commandes
Fourniture de matériaux de construction au Forteresse-de-Louisbourg, NE
Parcs Canada

2. Sommaire

Fournir, livrer et accumuler des stocks de gravier à divers endroits dans le parc national des Terres-Hautes-du-Cap-Breton sur demande et sur une base par tonne. Les types de gravier ainsi que les emplacements pour l'empilement des stocks sont détaillés dans l'Énoncé des travaux.

La valeur estimative totale de cette offre à commandes est de **300 000.00 \$** (TVH en sus). Les commandes subséquentes individuelles varieront sans dépasser un maximum de **25 000.00 \$** (TVH comprise).

Cependant, les offrants doivent noter que rien ne garantit que l'intégralité ou toute portion du montant de l'offre à commandes ne soit appelée.

3. Avis de communication

À titre de courtoisie, le gouvernement du Canada demande aux offrants retenus d'aviser au préalable le responsable de l'offre à commandes de leur intention de rendre public une annonce relative à l'émission d'une offre à commandes.

4. Compte rendu

Après l'émission d'une offre à commandes, les offrants peuvent demander un compte rendu sur les résultats de la demande d'offre à commandes. Les offrants devraient en faire la demande au responsable de l'offre à commande dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception de l'avis les informant que leur offre n'a pas été retenue. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS

1. Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande d'offres à commandes (DOC) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le guide des [*Clauses et conditions uniformisées d'achat*](#) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les offrants qui présentent une offre s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la DOC et acceptent les clauses et les conditions de l'offre à commandes et du ou des contrats subséquents.

2006 (2013-01-28) Instructions uniformisées - demande d'offres à commandes - biens ou services - besoins concurrentiels, sont incorporées par renvoi à la DOC et en font partie intégrante.

2. Présentation des offres

Les offres doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Parcs Canada **PAR TÉLÉCOPIEUR** au plus tard à la date, à l'heure et au numéro de télécopieur indiqués à la page couverture de cette Demande d'offre à commandes.

3. Demandes de renseignements - demande d'offres à commandes

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit au responsable de l'offre à commandes au moins quatre (4) jours civils avant la date de clôture de la demande d'offres à commandes (DOC). Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les offrants devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la DOC auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour

Demande d'offres à commandes
Fourniture de matériaux de construction au Forteresse-de-Louisbourg, NE
Parcs Canada

que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère « exclusif » doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander à l'offrant de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les offrants. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permettrait pas de les diffuser à tous les offrants.

4. Lois applicables

L'offre à commandes et tout contrat découlant de l'offre à commandes seront interprétés et régis selon les lois en vigueur de la Nouvelle Écosse et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les offrants peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur offre ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les offrants acceptent les lois applicables indiquées.

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES

1. Instructions pour la préparation des offres

Le Canada demande que les offrants fournissent leur offre en sections distinctes, comme suit :

Section I: Offre financière - Une copie papier

Section II: Certifications - Une copie papier

En cas d'incompatibilité entre le libellé de la copie électronique et de la copie papier, le libellé de la copie papier l'emportera sur celui de la copie électronique.

Les prix doivent figurer dans l'offre financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de l'offre.

Le Canada demande que les offrants suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur offre.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande d'offres à commandes.

Section I : Offre financière

Les offrants doivent présenter leur offre financière en conformité avec l'annexe B, Base de paiement. Le montant total de la taxe sur les produits et les services ou de la taxe sur la vente harmonisée doit être indiqué séparément, s'il y a lieu.

Section III: Attestations

Les offrants doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5.

Demande d'offres à commandes
Fourniture de matériaux de construction au Forteresse-de-Louisbourg, NE
Parcs Canada

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

1. Méthode de sélection

2.

- 1 1.1 Afin d'être déclarée recevable, toute offre doit respecter les exigences détaillées dans la demande d'offre à commandes. L'offre recevable ayant **le total général le plus bas** (conformément à l'Annexe « B ») sera recommandée pour l'adjudication d'une offre à commandes.

1.2 Doit respecter toutes les exigences de la demande d'offre à commandes (DOC);

PARTIE 5 - ATTESTATIONS

Pour qu'une offre à commandes soit émise, les offrants doivent fournir les attestations exigées. Le Canada déclarera une offre non recevable si les attestations exigées ne sont pas remplies et fournies tel que demandé.

Le Canada pourra vérifier l'authenticité des attestations faites par les offrants pendant la période d'évaluation des offres (avant l'émission de l'offre à commandes) et après l'émission de l'offre à commandes. Le responsable de l'offre à commandes aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour s'assurer que les offrants respectent les attestations avant l'émission de l'offre à commandes. L'offre sera déclarée non recevable si on constate que l'offrant a fait de fausses déclarations, sciemment ou non. Le défaut de respecter les attestations ou de donner suite à la demande de renseignements supplémentaires du responsable de l'offre à commandes aura pour conséquence que l'offre sera déclarée non recevable.

1 Attestations préalables à l'émission de l'offre à commandes

Les attestations énumérées ci-dessous doivent être remplies et fournies avec l'offre, mais peuvent toutefois être soumises plus tard. Si l'une de ces attestations n'est pas remplie et fournie tel que demandé, le responsable de l'offre à commandes en informera l'offrant et lui donnera un délai afin de se conformer aux exigences. Le défaut de répondre à la demande du responsable de l'offre à commandes et de se conformer aux exigences dans les délais prévus aura pour conséquence que l'offre sera déclarée non recevable.

1.1. Programme de contrats fédéraux - attestation

Les fournisseurs qui sont assujettis au Programme de contrats fédéraux (PCF) et qui ont été déclarés entrepreneurs non admissibles par Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC) n'ont plus le droit d'obtenir des contrats du gouvernement fédéral au-delà du seuil prévu par le *Règlement sur les marchés de l'État* pour les demandes de soumissions. Les fournisseurs peuvent être déclarés entrepreneurs non admissibles soit parce que RHDC a constaté leur non-conformité ou parce qu'ils se sont retirés volontairement du PCF pour une raison autre que la réduction de leur effectif de moins de 100 employés. Toute offre présentée par un entrepreneur non admissible, y compris une offre présentée par une coentreprise dont un membre est un entrepreneur non admissible, sera déclarée non recevable.

L'offrant, ou, si l'offrant est une coentreprise le membre de la coentreprise, atteste comme suit sa situation relativement au PCF :

L'offrant ou le membre de la coentreprise :

- a) () n'est pas assujetti au PCF, puisqu'il compte un effectif de moins de 100 employés à temps plein ou à temps partiel permanents, et/ou temporaires ayant travaillé 12 semaines ou

Demande d'offres à commandes
Fourniture de matériaux de construction au Forteresse-de-Louisbourg, NE
Parcs Canada

plus au Canada;

- b) () n'est pas assujéti au PCF, puisqu'il est un employeur réglementé en vertu de la [Loi sur l'équité en matière d'emploi](#), L.C. 1995, ch. 44;
- c) () est assujéti aux exigences du PCF, puisqu'il compte un effectif de 100 employés ou plus à temps plein ou à temps partiel permanents, et/ou temporaires ayant travaillé 12 semaines ou plus au Canada, mais n'a pas obtenu de numéro d'attestation de RHDCG puisqu'il n'a jamais soumissionné pour des contrats de 200 000 \$ ou plus;
- d) () n'a pas été déclaré entrepreneur non admissible par RHDCG et possède un numéro d'attestation valide, à savoir le numéro : _____.

Des renseignements supplémentaires sur le [PCF](#) sont offerts sur le site Web de RHDCG.

Signature

Date

PARTIE 6 - OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

A. OFFRE À COMMANDES

1. Offre

1.1 L'offrant offre de remplir le besoin conformément à l'énoncé des travaux reproduit à l'annexe « A ».

2. Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans l'offre à commandes et contrat(s) subséquent(s) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le guide des [Clauses et conditions uniformisées d'achat](#) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

2.1 Conditions générales

2005 (2014-09-25), Conditions générales - offres à commandes - biens ou services, s'appliquent à la présente offre à commandes et en font partie intégrante.

2.2 Offres à commandes - établissement des rapports

L'offrant doit compiler et tenir des registres sur la fourniture de biens, services ou les deux pour le gouvernement fédéral dans le cadre de contrats découlant de l'offre à commandes. Les données doivent être soumises à une période de six mois comme indiqué ci-dessous pour l'Autorité de Parcs Canada offre à commandes.

Demande d'offres à commandes
Fourniture de matériaux de construction au Forteresse-de-Louisbourg, NE
Parcs Canada

Les rapports seront soumis pour les périodes suivantes, pour chaque année de l'permanent de-Fer:

De la date d'adjudication au 31 décembre 2015

Du 1^{er} janvier au 30 juin

Du 1^{er} juillet au 31 décembre

pour chaque année de l'offre à commandes

Les rapports électroniques doivent être remplis et transmis à l'Autorité offre à commandes au plus tard 15 jours calendaires après la fin de chaque période. Une copie du formulaire est fourni à l'Annexe C.

Tous les champs de données du rapport doivent être remplis tel que demandé. Si certaines données ne sont pas disponibles, la raison doit être indiquée dans le rapport. Si aucun des biens ou des services sont fournis pendant une période donnée, l'initiateur doit encore fournir un «néant».

Le défaut de fournir les rapports remplis conformément aux instructions ci-dessus peut entraîner l'annulation de l'offre à commandes et l'application d'une mesure du rendement du fournisseur correctives.

3. Durée de l'offre à commandes

3.1 Période de l'offre à commandes

La période pour faire des commandes subséquentes à l'offre à commandes est de l'adjudication du contrat pour une période de deux (2) ans avec l'option de renouvellement pour une année supplémentaire.

3.2 Prolongation de l'offre à commandes

Dans l'éventualité que l'offre à commandes soit autorisée au-delà de la période initiale, l'offrant consent à prolonger son offre pour une période d'une (1) année supplémentaire selon les mêmes modalités et aux taux ou aux prix spécifiés dans l'offre à commandes, ou aux taux ou aux prix calculés conformément à la formule indiquée dans l'offre à commandes.

L'offrant sera avisé de la décision d'autoriser l'utilisation de l'offre à commandes pour une période supplémentaire par le responsable de l'offre à commandes trente (30) jours avant la date d'expiration de l'offre à commandes. Une révision de l'offre à commandes sera émise par le responsable de l'offre à commandes.

4. Responsables

4.1 Responsable de l'offre à commandes

Le responsable de l'offre à commandes est :

Lynn Kalp

Agente, Marchés, approvisionnement et gestions du matériel

Gestionnaire principal des finances, Opérations financière et approvisionnement

Direction Générale de la Dirigeante Principale des Finances

l'Agence Parcs Canada

111 rue, Water est

Cornwall, ON

K6H 6S3

Demande d'offres à commandes
Fourniture de matériaux de construction au Forteresse-de-Louisbourg, NE
Parcs Canada

Téléphone 613-938-5803
Télécopieur 866-246-6893
Email: lynn.kalp@pc.gc.ca

Le responsable de l'offre à commandes est chargé de l'émission de l'offre à commandes et de son administration et de sa révision, s'il y a lieu. En tant qu'autorité contractante, il est responsable de toute question contractuelle liée aux commandes subséquentes à l'offre à commandes passées par tout utilisateur désigné.

4.2 Chargé de projet

Le chargé de projet pour l'offre à commandes est identifié dans la commande subséquentes à l'offre à commandes.

Le chargé de projet représente le ministère ou organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre d'une commande subséquentes à l'offre à commandes. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat subséquent.

4.3 Représentant de l'offrant (Doit être rempli par le soumissionnaire)

Nom: _____

Adresse: _____

Téléphone (____) - _____ - _____

email: _____

.5. Utilisateurs désignés

L'utilisateur désigné autorisé à passer des commandes subséquentes à l'offre à commandes est :

Agence Parcs Canada
Forteresse-de-Louisbourg

6. Procédures pour les commandes

Appellez-up sera délivré à l'entrepreneur en tant que projets spécifiques se posent, accompagnée de la description des travaux et conformément aux taux fixés conformément à l'annexe «B» de l'offre à commandes.

7. Instrument de commande

Les travaux seront autorisés par l'autorité administrative par la délivrance d'une commande subséquentes à l'offre à commandes.

8. Limite des commandes subséquentes

Demande d'offres à commandes
Fourniture de matériaux de construction au Forteresse-de-Louisbourg, NE
Parcs Canada

Les commandes individuelles subséquentes à l'offre à commandes ne doivent pas dépasser 25,000 \$ (taxe sur les produits et services ou taxe de vente harmonisée incluse).

9. Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur la liste.

- a) l'appel à l'offre à commandes, incluant les annexes;
- b) les statuts de l'offre à commandes;
- c) 2005 (2014-09-25) Conditions générales – offres à commandes – biens ou services.
- d) l'annexe A - Énoncé des travaux
- e) l'annexe B - Base de paiement
- f) l'annexe C- offre permanente Formulaire de déclaration
- g) l'annexe D- formulaire d'attestation
- h) l'offre de l'offrant _____.

10. Attestations

10.1 Conformité

Le respect des attestations fournies par l'offrant est une condition d'émission de l'offre à commandes et pourra faire l'objet d'une vérification par le Canada pendant la durée de l'offre à commandes et de tout contrat subséquent qui serait en vigueur au delà de la période de l'offre à commandes. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'offrant ou si on constate que les attestations qu'il a fournies avec son offre comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier tout contrat subséquent pour défaut et de mettre de côté l'offre à commandes.

11. Lois applicables

L'offre à commandes et tout contrat découlant de l'offre à commandes doivent être interprétés et régis selon les lois en vigueur au Nouvelle Écosse et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

B. CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent et font partie intégrante de tout contrat résultant d'une commande subséquentes à l'offre à commandes.

1. Énoncé des travaux

L'entrepreneur doit exécuter les travaux décrits dans la commande subséquentes à l'offre à commandes.

2. Clauses et conditions uniformisées

2005 (2014-09-25) Conditions générales - offres à commandes - biens ou services.

3. Durée du contrat

3.1 Date de livraison

Demande d'offres à commandes
Fourniture de matériaux de construction au Forteresse-de-Louisbourg, NE
Parcs Canada

3.1 Période du contrat

Les travaux doivent être exécutés conformément à la commande subséquente à l'offre à commandes.

4. Paiement

Le paiement sera effectué en conformité avec les prix unitaires, comme indiqué dans l'annexe «B». Pour les emplois d'une durée de un (1) mois ou moins, le paiement sera effectué après l'achèvement du projet, et la réception et l'acceptation de tous les livrables par le gestionnaire du projet. Pour les emplois d'une durée de plus d'un (1) mois, le paiement sera effectué en conformité avec le calendrier négocié étape détaillé dans le document de commande fourni du travail à être effectué contre la borne a été complété à la satisfaction du projet gestionnaire, et / ou les livrables requis en vertu des jalons ont été reçues et acceptées par le gestionnaire de projet.

4.1 Base de paiement

L'entrepreneur sera remboursé pour les coûts raisonnablement et correctement engagés dans la performance du travail, tel que déterminé conformément à la Base de paiement B, annexe pour tous les travaux effectués en vertu de l'individu subséquente à l'offre à commandes. Taxe de vente harmonisée (TVH) est en sus.

5. Instructions pour la facturation

Toutes les factures comprendra les informations suivantes:

- nombre fixe d'heures facturables
- Taxes (si applicable)

Les factures doivent être adressées au représentant de Parcs Canada identifiés sur la commande subséquente.

Demande d'offres à commandes
Fourniture de matériaux de construction au Forteresse-de-Louisbourg, NE
Parcs Canada

ANNEXE « A »
Besoins

N°	Produit	Catégorie	Humidité	Finition	Dimensions (en pouces)	Longueur (en pieds)	Quantité unité
1	Épinette/Pin/Sapin	No 1/2	Charpente	Naturel	1x4	12	100
2	Épinette/Pin/Sapin	No 1/2	Charpente	Naturel	1x6	12	100
3	Épinette/Pin/Sapin	No 1/2	Charpente	Naturel	2x4	8	100
4	Épinette/Pin/Sapin	No 1/2	Charpente	Naturel	2x4	12	100
5	Épinette/Pin/Sapin	No 1/2	Charpente	Naturel	2x4	16	100
6	Épinette/Pin/Sapin	No 1/2	Charpente	Naturel	2x6	8	100
7	Épinette/Pin/Sapin	No 1/2	Charpente	Naturel	2x6	12	100
8	Épinette/Pin/Sapin	No 1/2	Charpente	Naturel	2x6	16	100
9	Épinette/Pin/Sapin	No 1/2	Charpente	Naturel	2x8	8	100
10	Épinette/Pin/Sapin	No 1/2	Charpente	Naturel	2x8	12	100
11	Épinette/Pin/Sapin	No 1/2	Charpente	Naturel	2x8	16	100
12	Épinette/Pin/Sapin	No 1/2	Charpente	Naturel	2x10	8	100
13	Épinette/Pin/Sapin	No 1/2	Charpente	Naturel	2x10	12	100
14	Épinette/Pin/Sapin	No 1/2	Charpente	Naturel	2x10	16	100
15	Épinette/Pin/Sapin	No 1/2	Charpente	Traité sous pression	2x4	8	100
16	Épinette/Pin/Sapin	No 1/2	Charpente	Traité sous pression	2x4	12	100
17	Épinette/Pin/Sapin	No 1/2	Charpente	Traité sous pression	2x4	16	100
18	Épinette/Pin/Sapin	No 1/2	Charpente	Traité sous pression	2x6	8	100
19	Épinette/Pin/Sapin	No 1/2	Charpente	Traité sous pression	2x6	12	100
20	Épinette/Pin/Sapin	No 1/2	Charpente	Traité sous pression	2x6	16	100
21	Épinette/Pin/Sapin	No 1/2	Charpente	Traité sous pression	2x8	8	100
22	Épinette/Pin/Sapin	No 1/2	Charpente	Traité sous pression	2x8	12	100
23	Épinette/Pin/Sapin	No 1/2	Charpente	Traité sous pression	2x8	16	100
24	Épinette/Pin/Sapin	No 1/2	Charpente	Traité sous pression	2x10	8	100
25	Épinette/Pin/Sapin	No 1/2	Charpente	Traité sous pression	2x10	12	100

Demande d'offres à commandes
Fourniture de matériaux de construction au Forteresse-de-Louisbourg, NE
Parcs Canada

26	Épinette/Pin/Sapin	No 1/2	Charpente	Traité sous pression	2x10	16	100
27	Gyproc			Feuille	4x8x1/2		20
28	Gyproc			Feuille	4x8x5/8		20
29	Gyproc			Feuille	4x12x1/2		20
30	Gyproc			Feuille	4x12x5/8		20
31	Gyproc	Résistant au feu		Feuille	4x8x5/8		20
32	Gyproc	Résistant au feu		Feuille	4x12x5/8		20
33	Épinette/Pin/Sapin	No 1/2	Charpente	Traité sous pression	4x4	12	50
34	Veranda	No 1/2	Charpente	Traité sous pression	5/4x6	12	50
35	Veranda	No 1/2	Charpente	Traité sous pression	5/4x6	16	50
36	Contreplaqué de sapin de Douglas	G1S			4x8x1/4	Feuille	20
37	Contreplaqué de sapin de Douglas	G1S			4x8x3/8	Feuille	20
38	Contreplaqué de sapin de Douglas	G1S			4x8x1/2	Feuille	20
39	Contreplaqué de sapin de Douglas	G1S			4x8x3/4	Feuille	20
40	Contreplaqué d'épinette	Sélect			4x8x1/2	Feuille	20
41	Contreplaqué d'épinette	Standard			4x8x1/2	Feuille	100
42	Contreplaqué de bouleau	G1S			4x8x1/4	Feuille	20
43	Contreplaqué de bouleau	G1S			4x8x1/2	Feuille	20
44	Contreplaqué de bouleau	G1S			4x8x3/4	Feuille	20
45	Contreplaqué d'épinette	Sélect		Rainure et languette	4x8x5/8	Feuille	20
46	Contreplaqué d'épinette	Sélect		Rainure et languette	4x8x3/4	Feuille	20
47	Meranti			Sous-finition	4x8x1/4	Feuille	20
49	Clous pour toiture			Galvan.	1 1/4	Boîte de 50 lb	5
50	Clous pour bardeau de bois			Galvan.	1 1/8	Boîte de 50 lb	5
51	Clous pour bardeau de bois			Galvan.	1 1/2	Boîte de 50 lb	2

Demande d'offres à commandes
Fourniture de matériaux de construction au Forteresse-de-Louisbourg, NE
Parcs Canada

52	Clous			Ordinaires	2 1/2	Boîte de 50 lb	2
53	Clous			Ordinaires	3 1/2	Boîte de 50 lb	2
54	Clous			Ordinaires	6	Boîte de 50 lb	5
55	Clous			Ordinaires	7	Boîte de 50 lb	5
56	Clous			Ordinaires	8	Boîte de 50 lb	5
57	Clous			Galvan.	2 1/2	Boîte de 50 lb	5
58	Clous			Galvan.	3 1/2	Boîte de 50 lb	5
59	Clous			Galvan.	4	Boîte de 50 lb	2
60	Bardeaux bitumés	35 ans				Lot	100
61	Feutre 15 lb					Rouleau	10
62	Protecteur d'avant-toit					Rouleau	10
63	Membrane Blueskin					Rouleau	10
64	Bardeaux de thuya occidental	No 1		Catégorie A		Lot	100
65	Noquets en zinc				8 po	Rouleau de 100 pi	5
66	Noquets en zinc				10 po	Rouleau de 100 pi	5
67	Noquets en zinc				12 po	Rouleau de 100 pi	2
68	Bande de départ en aluminium blanc					1 pi	20
69	Isolant en fibre de verre				R20 x 23 po	Lot	10
70	Isolant en fibre de verre				R20 x 15 po	Lot	10
71	Isolant en fibre de verre				R12 x 23 po	Lot	10
72	Isolant en fibre de verre				R12 x 15 po	Lot	10
73	Isolant Styrofoam SM				2 pi x 8 pi x 1 po	Lot	5
74	Isolant Styrofoam SM				2 pi x 8 pi x 1 1/2 po	Lot	5
75	Isolant Styrofoam SM				2 pi x 8 pi x 2 po	Lot	5
76	Vis pour terrasse				2 po	Boîte de 50 lb	2
77	Vis pour terrasse				2 1/2 po	Boîte de 50 lb	2

Demande d'offres à commandes
Fourniture de matériaux de construction au Forteresse-de-Louisbourg, NE
Parcs Canada

78	Vis pour terrasse				3 po	Boîte de 50 lb	2
79	Vis pour terrasse				3 1/2 po	Boîte de 50 lb	2
80	Calfeutrage	Latex	Extérieur	Blanc		Tube	24
81	Calfeutrage	Latex	Extérieur	Transparent		Tube	24
82	Silicone	Latex	Extérieur	Blanc		Tube	24
83	Silicone	Latex	Extérieur	Transparent		Tube	24
84	Calfeutrage	Latex	Intérieur	Blanc		Tube	24
85	Calfeutrage	Latex	Intérieur	Transparent		Tube	24
86	Silicone	Latex	Intérieur	Blanc		Tube	24
87	Silicone	Latex	Intérieur	Transparent		Tube	24
88	Colle de construction					Tube	24

Demande d'offres à commandes
Fourniture de matériaux de construction au Forteresse-de-Louisbourg, NE
Parcs Canada

ANNEXE « B »

BASE DE PAIEMENT

Votre offre financière servira à déterminer votre base de paiement. Veuillez indiquer les sommes dans le bordereau ci-dessous. Afin d'être considérée recevable, l'offre doit respecter les exigences de la demande d'offre à commandes. L'offre recevable dont le **prix général est le plus bas** (conformément à l'Annexe « B ») sera recommandée pour l'adjudication d'une offre à commandes.

N°	Produit	Catégorie	Humidité	Finition	Dimensions (en pouces)	Longueur (en pieds)	Quantité unité	Prix
1	Épinette/Pin/Sapin	No 1/2	Charpente	Naturel	1x4	12	100	
2	Épinette/Pin/Sapin	No 1/2	Charpente	Naturel	1x6	12	100	
3	Épinette/Pin/Sapin	No 1/2	Charpente	Naturel	2x4	8	100	
4	Épinette/Pin/Sapin	No 1/2	Charpente	Naturel	2x4	12	100	
5	Épinette/Pin/Sapin	No 1/2	Charpente	Naturel	2x4	16	100	
6	Épinette/Pin/Sapin	No 1/2	Charpente	Naturel	2x6	8	100	
7	Épinette/Pin/Sapin	No 1/2	Charpente	Naturel	2x6	12	100	
8	Épinette/Pin/Sapin	No 1/2	Charpente	Naturel	2x6	16	100	
9	Épinette/Pin/Sapin	No 1/2	Charpente	Naturel	2x8	8	100	
10	Épinette/Pin/Sapin	No 1/2	Charpente	Naturel	2x8	12	100	
11	Épinette/Pin/Sapin	No 1/2	Charpente	Naturel	2x8	16	100	
12	Épinette/Pin/Sapin	No 1/2	Charpente	Naturel	2x10	8	100	
13	Épinette/Pin/Sapin	No 1/2	Charpente	Naturel	2x10	12	100	
14	Épinette/Pin/Sapin	No 1/2	Charpente	Naturel	2x10	16	100	
15	Épinette/Pin/Sapin	No 1/2	Charpente	Traité sous pression	2x4	8	100	
16	Épinette/Pin/Sapin	No 1/2	Charpente	Traité sous pression	2x4	12	100	
17	Épinette/Pin/Sapin	No 1/2	Charpente	Traité sous pression	2x4	16	100	
18	Épinette/Pin/Sapin	No 1/2	Charpente	Traité sous pression	2x6	8	100	
19	Épinette/Pin/Sapin	No 1/2	Charpente	Traité sous pression	2x6	12	100	
20	Épinette/Pin/Sapin	No 1/2	Charpente	Traité sous pression	2x6	16	100	
21	Épinette/Pin/Sapin	No 1/2	Charpente	Traité sous pression	2x8	8	100	

Demande d'offres à commandes
Fourniture de matériaux de construction au Forteresse-de-Louisbourg, NE
Parcs Canada

22	Épinette/Pin/Sapin	No 1/2	Charpente	Traité sous pression	2x8	12	100	
23	Épinette/Pin/Sapin	No 1/2	Charpente	Traité sous pression	2x8	16	100	
24	Épinette/Pin/Sapin	No 1/2	Charpente	Traité sous pression	2x10	8	100	
25	Épinette/Pin/Sapin	No 1/2	Charpente	Traité sous pression	2x10	12	100	
26	Épinette/Pin/Sapin	No 1/2	Charpente	Traité sous pression	2x10	16	100	
27	Gyproc			Feuille	4x8x1/2		20	
28	Gyproc			Feuille	4x8x5/8		20	
29	Gyproc			Feuille	4x12x1/2		20	
30	Gyproc			Feuille	4x12x5/8		20	
31	Gyproc	Résistant au feu		Feuille	4x8x5/8		20	
32	Gyproc	Résistant au feu		Feuille	4x12x5/8		20	
33	Épinette/Pin/Sapin	No 1/2	Charpente	Traité sous pression	4x4	12	50	
34	Veranda	No 1/2	Charpente	Traité sous pression	5/4x6	12	50	
35	Veranda	No 1/2	Charpente	Traité sous pression	5/4x6	16	50	
36	Contreplaqué de sapin de Douglas	G1S			4x8x1/4	Feuille	20	
37	Contreplaqué de sapin de Douglas	G1S			4x8x3/8	Feuille	20	
38	Contreplaqué de sapin de Douglas	G1S			4x8x1/2	Feuille	20	
39	Contreplaqué de sapin de Douglas	G1S			4x8x3/4	Feuille	20	
40	Contreplaqué d'épinette	Sélect			4x8x1/2	Feuille	20	
41	Contreplaqué d'épinette	Standard			4x8x1/2	Feuille	100	
42	Contreplaqué de bouleau	G1S			4x8x1/4	Feuille	20	
43	Contreplaqué de bouleau	G1S			4x8x1/2	Feuille	20	
44	Contreplaqué de bouleau	G1S			4x8x3/4	Feuille	20	
45	Contreplaqué d'épinette	Sélect		Rainure et languette	4x8x5/8	Feuille	20	
46	Contreplaqué d'épinette	Sélect		Rainure et languette	4x8x3/4	Feuille	20	

Demande d'offres à commandes
Fourniture de matériaux de construction au Forteresse-de-Louisbourg, NE
Parcs Canada

47	Meranti			Sous-finition	4x8x1/4	Feuille	20	
49	Clous pour toiture			Galvan.	1 1/4	Boîte de 50 lb	5	
50	Clous pour bardeau de bois			Galvan.	1 1/8	Boîte de 50 lb	5	
51	Clous pour bardeau de bois			Galvan.	1 1/2	Boîte de 50 lb	2	
52	Clous			Ordinaires	2 1/2	Boîte de 50 lb	2	
53	Clous			Ordinaires	3 1/2	Boîte de 50 lb	2	
54	Clous			Ordinaires	6	Boîte de 50 lb	5	
55	Clous			Ordinaires	7	Boîte de 50 lb	5	
56	Clous			Ordinaires	8	Boîte de 50 lb	5	
57	Clous			Galvan.	2 1/2	Boîte de 50 lb	5	
58	Clous			Galvan.	3 1/2	Boîte de 50 lb	5	
59	Clous			Galvan.	4	Boîte de 50 lb	2	
60	Bardeaux bitumés	35 ans				Lot	100	
61	Feutre 15 lb					Rouleau	10	
62	Protecteur d'avant-toit					Rouleau	10	
63	Membrane Blueskin					Rouleau	10	
64	Bardeaux de thuya occidental	No 1		Catégorie A		Lot	100	
65	Noquets en zinc				8 po	Rouleau de 100 pi	5	
66	Noquets en zinc				10 po	Rouleau de 100 pi	5	
67	Noquets en zinc				12 po	Rouleau de 100 pi	2	
68	Bande de départ en aluminium blanc					1 pi	20	
69	Isolant en fibre de verre				R20 x 23 po	Lot	10	
70	Isolant en fibre de verre				R20 x 15 po	Lot	10	
71	Isolant en fibre de verre				R12 x 23 po	Lot	10	
72	Isolant en fibre de				R12 x 15 po	Lot	10	

Demande d'offres à commandes
Fourniture de matériaux de construction au Forteresse-de-Louisbourg, NE
Parcs Canada

	verre							
73	Isolant Styrofoam SM				2 pi x 8 pi x 1 po	Lot	5	
74	Isolant Styrofoam SM				2 pi x 8 pi x 1 1/2 po	Lot	5	
75	Isolant Styrofoam SM				2 pi x 8 pi x 2 po	Lot	5	
76	Vis pour terrasse				2 po	Boîte de 50 lb	2	
77	Vis pour terrasse				2 1/2 po	Boîte de 50 lb	2	
78	Vis pour terrasse				3 po	Boîte de 50 lb	2	
79	Vis pour terrasse				3 1/2 po	Boîte de 50 lb	2	
80	Calfeutrage	Latex	Extérieur	Blanc		Tube	24	
81	Calfeutrage	Latex	Extérieur	Transparent		Tube	24	
82	Silicone	Latex	Extérieur	Blanc		Tube	24	
83	Silicone	Latex	Extérieur	Transparent		Tube	24	
84	Calfeutrage	Latex	Intérieur	Blanc		Tube	24	
85	Calfeutrage	Latex	Intérieur	Transparent		Tube	24	
86	Silicone	Latex	Intérieur	Blanc		Tube	24	
87	Silicone	Latex	Intérieur	Transparent		Tube	24	
88	Colle de construction					Tube	24	

De temps en temps, il se peut que Parcs Canada ait une exigence pour des produits similaires.

Veuillez compléter la section ci-dessous pour l'achat de tels produits :

Pour les divers produits de nature similaire qui ne figurent pas dans le bordereau de prix ci-dessus, le fournisseur s'engage à ce que les prix soient le coût installé réel moins une remise de _____%.

L'offrant doit soumettre, avec sa facture, la pièce justificative des coûts installés réels déclarés (copie de la facture du fournisseur).

Demande d'offres à commandes
Fourniture de matériaux de construction au Forteresse-de-Louisbourg, NE
Parcs Canada

Annexe « C »

FORMULAIRE DE RAPPORT SUR L'OFFRE À COMMANDES

Offre à commandes	(inscrire le n° de l'offre à commandes)	Date de début de l'OC (JJ/MM/AAAA)	Date de fin de l'OC (JJ/MM/AAAA)	
Valeur totale à ce jour (\$)	Valeur totale pour la période visée (\$)	Début de la période visée (JJ/MM/AAAA)	Fin de la période visée (JJ/MM/AAAA)	
N° de la commande subséquente	Description des travaux	Date de la commande	Date de livraison	Valeur de la commande (excluant la TVH)

Demande d'offres à commandes
Fourniture de matériaux de construction au Forteresse-de-Louisbourg, NE
Parcs Canada

Annexe « D »

Attestation et preuve de conformité aux exigences en matière de santé et sécurité au travail (SST)

Les entrepreneurs devront remplir ce formulaire à la satisfaction de Parcs Canada pour avoir accès aux lieux de travail.

Instructions

L'entrepreneur principal doit signer ce formulaire pour tous les travaux à effectuer dans les lieux de travail de Parcs Canada.

C'est le gestionnaire de projet qui doit faire remplir ce formulaire par l'entrepreneur principal, APRÈS l'attribution du contrat.

Parcs Canada considère que les textes législatifs fédéraux régissant la santé et la sécurité au travail lui imposent certaines responsabilités en tant que propriétaire de lieux de travail. Pour être en mesure d'assumer ces responsabilités, Parcs Canada met en œuvre un régime de sécurité à l'intention des entrepreneurs qui exécutent des travaux sur ses lieux de travail, afin qu'ils assument bien les rôles et les responsabilités qui leur incombent en vertu de la partie II du Code canadien du travail et du *Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail*.

Autorité responsable/chef de projet de Parcs Canada	Adresse	Coordonnées
Gestionnaire de projet/autorité contractante (supprimer la mention inutile)		
Entrepreneur principal		
Sous-traitant(s) (ajouter des lignes au besoin)		

Lieux des travaux

Description générale des travaux à exécuter

Demande d'offres à commandes
Fourniture de matériaux de construction au Forteresse-de-Louisbourg, NE
Parcs Canada

--

Répondre par « Oui » aux énoncés qui s'appliquent à la situation.

	Une réunion a été organisée pour discuter des risques et de l'accès au lieu de travail; tous les risques connus et prévisibles ont été signalés à l'entrepreneur et à ses sous-traitants.
	L'entrepreneur et ses sous-traitants respecteront tous les textes législatifs fédéraux et provinciaux/territoriaux, ainsi que les politiques et procédures de Parcs Canada qui s'appliquent L'entrepreneur et ses sous-traitants respecteront tous les textes législatifs fédéraux et provinciaux/territoriaux, ainsi que les politiques et procédures de Parcs Canada qui s'appliquent a la Santé et sécurité au travail.
	L'entrepreneur et ses sous-traitants fourniront tous les matériels, équipements, dispositifs et vêtements de sécurité exigés.
	L'entrepreneur et ses sous-traitants verront à ce que leurs employés connaissent bien tous les matériels, équipements, dispositifs et vêtements de sécurités exigés, et qu'ils les utilisent en tout temps.
	L'entrepreneur et ses sous-traitants verront à ce que leurs activités ne mettent pas en danger la santé et la sécurité des employés de Parcs Canada.
	L'entrepreneur/le sous-traitant a inspecté le chantier et a effectué une évaluation des risques; il a mis en place un plan de santé et sécurité qu'il a porté à la connaissance de ses employés avant le début des travaux.
	Lorsque l'entrepreneur ou un sous-traitant entreposera, manipulera ou utilisera des substances dangereuses sur le lieu de travail, il placera des panneaux d'avertissement aux points d'accès afin d'avertir les personnes concernées de la présence de ces substances et de leur communiquer les précautions à prendre pour éviter ou limiter les risques de blessure ou d'accident mortel.
	L'entrepreneur et ses sous-traitants verront à ce que leurs employés connaissent toutes les procédures d'urgence en vigueur dans le lieu de travail.

Je soussigné, _____ (entrepreneur), atteste que j'ai lu, que je comprend et que je respecterai, ainsi que mon entreprise, mes employés et tous mes sous-traitants, les exigences exposées dans le présent document et les conditions du contrat.

Nom _____

Signature _____

Date _____